

Requête de l'Évêque de Rennes à la communauté de ville pour la
construction d'un bâtiment attenant à la muraille de la ville, [1664]

GG 314

Messieurs de la communauté
de Rennes

supplye humblement noble et discret messire
Tomas du Hamel, prestre, docteur en théologie
en la faculté de Paris et grand vicaire de
monseigneur l'illustrissime et révérendissime
Evesque de Rennes.

Disant que pour empescher la prostitution
publique des filles et fames desbauchées de cette
ville et fauxbourgs, monseigneur l'évesque de
Rennes, avoit obtenu de monsieur le gouverneur
l'une des tours de cette ville appellée vulgairement
la tour de Saint-Moran, pour faire renfermer en
icelle par l'ordre de messieurs de la pollice lesdittes filles et fames desbauchées qui
ne se voudroi[e]nt retirer de leur désordre et péché,
outre laquelle tour mondit seigneur désire
faire bastir un autre petit logement au ioinant
de la muraille de la ville pour y retirer et loger celles
qui volontairement se voudront retirer de leurs désordres,
pour la fermeté du quel bastiment il sera
nécessaire d'élever une muraille de douse ou
quinse pieds sur l'extrémité de la muraille de
la ville xxx semblable à celle de la maison
du prieuré de Saint-Moran qui est tout au
joinant d'icelle, laquelle grâce messieurs de
la communauté ayant accordée encor depuis
peu à pleussieurs autres de messieurs de cette ville,
Monseigneur de Rennes qui n'entreprend le dit
bastiment que pour le bien publicq et, en attendant
que le dessein d'un autre établissement proiecté
par des personnes de piété de la ville, accepté
par la communauté et autorisé par lettres du roy,
vérifiées xxx en Parlement, s'exécute, Il

espère que la mesme grâce ne luy sera pas
desnyée, non plus que à ceux qui l'ont requise
et obtenue par cy devant, c'est pour quoy le

suppliant faisant pour mondit seigneur requiert
Qu'il vous plaise mesdits sieurs luy permettre
d'attacher le bastiment qu'il désire faire à la muraille
de la ville et d'élever sur l'extrémité d'icelle,
pour la fermeté d'iceluy, une muraille de douse à
quinse pieds, semblable à celles qui sont au ioinant
d'iceluy XXX par offre qu'il fait d'en
consentir la démolition en temps de guerre
si besoing estoit, et pour ce suiet donner telz de
messieurs de la ville pour commissaires pour voir
ledit lieu, le plan du bastiment ensemble les planchers
et augmentations qu'il a fait faire en laditte tour
et vous l'obligerez en ce faisant de contribuer
de plus en plus de ses soings et de son pouvoir au
bien de la ville et à tout ce qui concernera
le service de la communauté.
Duhamel